



AIX en PROVENCE

LA VILLE

Aix-en-Provence, le

15 AVR. 2026

Sophie JOISSAINS
Maire d'Aix-en-Provence
Conseiller Métropolitain
Aix-Marseille Provence Métropole
Vice-Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ancien Sénateur des Bouches-du-Rhône

Monsieur Michel BRAUNSTEIN
Président du CIQ Cezanne-Torse
4, Chemin du Roc Fleuri
Le Méjanes Bâtiment 4

13 100 Aix-en-Provence

SJ/NM

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité m'interpeller quant à l'utilisation du parking provisoire situé à proximité du pont de la Torse durant la période de la foire aux manèges, et je vous remercie d'avoir pris le temps de me faire part de votre incompréhension.

Je tiens tout d'abord à vous redire que la municipalité n'avait pas vocation à rouvrir ce site comme parking de déstagement à l'occasion de la fête foraine. Telle n'était ni l'intention initiale, ni la volonté exprimée lors des échanges antérieurs avec votre comité.

Toutefois, la concomitance de travaux engagés à proximité, sur l'avenue des Ecoles Militaires, dans les semaines précédant la manifestation, et la nécessité pour l'entreprise en charge d'y entreposer ponctuellement du matériel et des engins de chantier, notamment en période nocturne, ont conduit à une situation de fait qui a malheureusement favorisé la réoccupation du site par des véhicules.

Certains automobilistes ont ainsi profité de cette configuration pour y stationner pendant toute la durée de la fête foraine et je comprends parfaitement que cette situation ait pu nourrir un sentiment d'incompréhension, d'autant plus au regard des engagements précédemment évoqués avec votre comité.

La foire aux manèges étant désormais terminée, j'ai demandé à mes services de procéder à la fermeture définitive de ce parking afin que cette situation ne puisse plus se reproduire à l'avenir.

Dans les prochains jours, les arrêtés nécessaires seront pris afin de permettre l'enlèvement des derniers véhicules encore présents sur le site, puis l'accès au parking sera matériellement condamné de manière effective et pérenne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sophie JOISSAINS